



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 260 464,50 euros  
Siège social : 75 avenue Parmentier - 75011 PARIS  
RCS PARIS 461 500 233

Paris, le 5 juin 2009

## **HOMOLOGATION PAR LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ACCORD SIGNE ENTRE LA SOCIETE ET SES PARTENAIRES FINANCIERS**

### **PRECISIONS SUR LE MONTANT NOMINAL MAXIMUM DES DELEGATIONS DE COMPETENCE CONSENTIES AU DIRECTOIRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 2009 POUR AUGMENTER LE CAPITAL**

#### **1- HOMOLOGATION PAR LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'ACCORD SIGNE ENTRE LA SOCIETE ET SES PARTENAIRES FINANCIERS**

Lors du dernier communiqué diffusé le 25 mai 2009, OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA a annoncé avoir signé avec ses banques « haut bilan » le 16 avril 2009, un accord :

- gelant jusqu'au 31 janvier 2010 les échéances en capital de l' « Emprunt de conversion du Court Terme » et des emprunts d'acquisition de KARIBU, (cf. note 20 – Passifs financiers de l'annexe des comptes consolidés au 30/09/2008),
- et prévoyant des opérations financières de haut de bilan.

Cet accord a été homologué par le Tribunal de Commerce de Paris le 27 mai 2009.

#### **2- PRECISIONS SUR LE MONTANT NOMINAL MAXIMUM DES DELEGATIONS DE COMPETENCE CONSENTIES AU DIRECTOIRE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 2009 POUR AUGMENTER LE CAPITAL**

Aux termes des 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> résolutions adoptées lors de l'assemblée générale du 15 mai dernier, les actionnaires de la Société ont délégué au Directoire, pour une durée de 26 mois et dans la limite d'un montant nominal maximum de 19,5 M€, la compétence de décider des augmentations de capital par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.

Le montant nominal maximum de ces délégations de compétence, qui s'élevait précédemment à 4,8 M€ (cf. décisions de l'assemblée générale mixte du 27 mars 2007), est désormais fixé à 19,5 M€ et tient compte des termes de l'accord conclu le 16 avril dernier entre OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA et ses banques « haut bilan » qui prévoit notamment, sous réserve de l'accord des autorités boursières, une incorporation au capital des créances de D&P PME IV et EFFI INVEST I à hauteur d'un montant de 14,3 M€, qui correspond à la part garantie par D&P PME IV et EFFI INVEST I (soit 75%) d'une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 19 500 000 €.

**A propos de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA :**

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA (anciennement dénommée NORTENE) est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dont les actions sont cotées sur le Compartiment C de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR 0006626032 et le mnémonique NORT.

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA est la société tête du Groupe OUTSIDE LIVING INDUSTRIES, constitué de 3 principales filiales, chacune spécialisée dans un domaine spécifique lié à l'art de vivre à l'extérieur au travers des marques KARIBU®, UBBINK®, NORTLAND® et AKANUA®.

Le Groupe OUTSIDE LIVING INDUSTRIES est présent dans une quarantaine de pays à travers des filiales commerciales, des agents ou des bureaux de représentation, ce qui lui permet d'analyser en permanence les évolutions des marchés et d'anticiper les attentes des consommateurs.

Ses départements de recherche et développement, ses bureaux de design et de stylisme et ses bases de données assurent au Groupe une capacité à proposer des produits de qualité, respectueux de l'environnement et à la pointe de l'innovation.

**Contacts :****Jean-Luc HEYMANS***Président du Directoire*E-mail : [jlheyman@olin-holding.com](mailto:jlheyman@olin-holding.com)**Georges TOURNIER***Directeur Général*E-mail : [gtournier@olin-holding.com](mailto:gtournier@olin-holding.com)

***Plus d'informations sur le site Internet [www.outsideliving.com](http://www.outsideliving.com)***